

“TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE”

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

Au capital de 4.524.878,73 €

Siège social : PARIS (75008)

11 rue du Colisée

480 040 880 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE CONVOQUEE LE JEUDI 12 MAI 2016 à 11H00

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de la loi, afin de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, et de vous demander de vous prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice social et sur les conventions règlementées.

I/COMPTES SOCIAUX - TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE (TTI)

Nous allons, en premier lieu, vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé et vous présenter ses comptes.

1.1 Situation et activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice écoulé – Progrès réalisés, difficultés rencontrées

Au cours de l'exercice 2015, la Société TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE, dont les titres sont admis aux négociations sur le marché ALTERNEXT à PARIS depuis le 18 avril 2011, a poursuivi son activité principale de holding, détentrice de la quasi-totalité des titres des sociétés :

- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE DO BRASIL S/A (TTI DO BRASIL),
- TRAVEL TECHNOLOGY ASIA PTE. LTD (TTI ASIA),
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE CARAIBES SAS (TTI CARAIBES),
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE FRANCE SAS (TTI FRANCE).

En 2015, La Société et ses filiales ont poursuivi leurs investissements d'avenir.

Le marché international, bien qu'en légère croissance globale, a continué à être impacté par la conjoncture géopolitique et économique mondiale. Certaines compagnies aériennes se sont restructurées ou ont disparu. On assiste toujours à la consolidation des marchés, notamment en Amérique Latine et Asie.

TTI DO BRASIL, filiale à 99,99% de la Société, dont l'activité couvre la zone Brésil, a connu une excellente reprise, malgré le passage de son chiffre d'affaires de 11.719 K BRL à 8.701 K BRL. Son résultat net annuel est de 630.010 BRL contre une perte nette de (59.104) BRL sur l'exercice précédent.

TTI CARAIBES, filiale à 100% de la Société, qui commercialise les solutions du Groupe sur la zone Amérique Latine-Caraïbes, a, quant à elle, observé un bénéfice net de 260.373 EUR, en recul par rapport au bénéfice net de 463.570 EUR réalisé au titre de l'exercice précédent.

TTI ASIA, filiale à 100 % de la Société, qui commercialise les solutions du Groupe sur la zone Asie-Pacifique, a observé, au titre de l'exercice 2015, un résultat net déficitaire de (50.895) USD contre un résultat net déficitaire de (53.514) USD au titre de l'exercice précédent. Les résultats de TTI ASIA restent encore peu élevés mais la présence stratégique du Groupe TTI dans cette zone géographique particulièrement porteuse demeure très importante pour le Groupe.

TTI FRANCE, filiale à 100% de la Société poursuit son activité de réalisation de logiciels informatiques, hébergement et infogérance d'applications informatiques, gestion et maintenance informatique, et fourniture d'accès internet. Elle commercialise les solutions du Groupe sur la zone Europe Moyen-Orient Afrique (EMEA). Le résultat net de TTI FRANCE au titre de l'exercice 2015 est une perte de (766.287) EUR par rapport à une perte de (829.556) EUR de l'exercice 2014.

Ni la Société, ni ses filiales n'ont rencontré de difficultés particulières au cours de l'exercice autres que celles évoquées ci-dessus, tenant au contexte économique actuel.

1.2 Analyse objective et exhaustive de la situation de la Société

1.2.1 Indicateurs clés de performance

En raison des résultats négatifs, les indicateurs de performance de nature financière de la Société ne sont pas pertinents et nous vous renvoyons donc au détail des chiffres mentionné ci-après.

Par ailleurs aucun indicateur clé de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la Société n'est significatif au regard de l'activité de la Société.

1.2.2 Situation financière

A la clôture de l'exercice 2015, compte tenu des remboursements d'emprunts effectués et de l'absence de nouveaux prêts bancaires, la dette de la Société auprès des établissements de crédit a été réduite à 118 K EUR contre 322 K EUR fin 2014.

La dette obligataire, souscrite en trois tranches entre juillet 2014 et mars 2015, pour une durée de quatre ans en moyenne, s'élevait pour sa part à 1.100.K EUR au 31 décembre 2015.

1.2.3 Opérations ou évènements notables ayant eu lieu au cours de l'exercice

La Société rappelle qu'il a été lancé par le Groupe, en avril 2013, la première version de la plateforme ZENITH®, qui permet d'offrir une solution PSS unique à tous ses clients, afin de renforcer le positionnement et la compétitivité du Groupe sur son marché. Une deuxième version, profondément enrichie, a été développée au cours de l'année 2014. Cette deuxième version a désormais été activée sur l'intégralité des clients utilisateurs de l'ancienne version Aeropack.

Suite au départ du plus gros client de la filiale TTI do Brasil, Avianca do Brasil, en 2014, la filiale brésilienne a conduit une seconde vague de réduction d'effectifs au cours du 1er semestre 2015, afin de mettre en adéquation les charges avec le nouveau niveau de revenu.

Par ailleurs, au début de l'exercice, la Société a mis en œuvre l'émission d'un emprunt obligataire de 250.000 EUR, divisé en 250.000 obligations convertibles en actions, auxquelles étaient attachés autant de bons de souscription d'actions (les « OCABSA 2015 ») par décision du directoire du 6 mars 2015. Cet emprunt a été intégralement souscrit par des fonds gérés par la société de gestion NEXTSTAGE. Il est rappelé que la société de gestion NEXTSTAGE avait déjà apporté 1.200.000 EUR en 2014, en obligations convertibles (850 K EUR) et en actions (350 K EUR).

1.2.4 Evolution prévisible de la Société au cours de l'exercice 2016

Le Groupe a dû mettre en adéquation ses charges avec le nouveau niveau de revenus de la filiale TTI do Brasil. Cela s'est traduit par une réduction d'effectifs au sein de la filiale brésilienne. Pour autant, l'effort commercial et les capacités de développement se sont maintenus à l'échelle du Groupe. En 2015, le Groupe a gagné huit nouveaux clients, son meilleur chiffre depuis trois ans. A noter qu'un de ces nouveaux clients a souscrit en tant que « client pilote » à la solution NEXLOG, la solution cargo du Groupe. Ceci est la première vente en dehors du Brésil de la solution NEXLOG.

Par ailleurs, la filiale TTI do Brasil suite à sa restructuration a réalisé un résultat bénéficiaire et a désormais une structure solide laissant entrevoir un résultat bénéficiaire en 2016 également.

Le Groupe poursuit son plan de réduction de charges opérationnelles, tout en maintenant ses efforts commerciaux et en s'appuyant sur les marchés asiatique et africain, qui demeurent des relais de croissance.

1.2.5 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

L'activité de la Société dépend principalement de l'importance du trafic aérien de ses clients.

La Société peut également être amenée à signer des contrats importants et susceptibles de représenter individuellement une part significative de son chiffre d'affaires, ce qui peut se traduire par un risque de dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un groupe de clients spécifiques.

La Société peut également être confrontée à des risques de taux de change, la partie du chiffre d'affaires réalisé en devises étrangères n'étant pas négligeable.

1.2.6 Indications sur l'utilisation d'instruments financiers par la Société

La Société a souscrit un contrat de gestion de trésorerie avec les autres sociétés du Groupe.

Elle a émis des obligations convertibles en actions et des actions, auxquelles des bons de souscriptions d'actions étaient attachés, notamment auprès de fonds d'investissement gérés par la société de gestion NEXSTAGE mais n'utilise pas d'autres instruments financiers.

1.3 Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Au cours de l'exercice, la Société n'a engagé aucune dépense ou charge au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts. Aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39-5 du Code général des impôts n'a été opérée.

1.4 Activités de la Société en matière de recherche et de développement

Nous vous rappelons qu'en juin 2006, la Société a fait appel au soutien d'OSEO en obtenant le label de « Société innovante » ainsi qu'une aide à l'innovation. Ce label a été renouvelé le 7 décembre 2010 pour une durée de 3 ans.

Le 28 avril 2014, la société TTI a de nouveau obtenu le renouvellement de ce label pour une durée de trois ans à compter de cette date.

Les frais de recherche et développement sont engagés au niveau de la filiale française TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE FRANCE.

1.5 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement particulier intervenu depuis la clôture de l'exercice n'est à signaler.

1.6 Rachat par la Société de ses propres actions

Le 5 juin 2015, la Société a procédé sans frais de négociation au rachat de ses propres actions, au nombre de 136 282, au prix unitaire de 0,39 EUR, soit un prix global de 53.149,98 EUR, suite à la décision du directoire du 3 juin 2015, de mettre en œuvre l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 29 décembre 2014 en application de l'article L225-209 du Code de Commerce. Ces 136.282 actions de 0,93 EUR de nominal, évaluées à 53.149,98 EUR étaient toujours inscrites au nom de la Société à la date de clôture de l'exercice et représentaient 2,8% du capital social.

1.7 Programme de rachat d'actions / contrat de liquidité

Aucun contrat de liquidité n'a été signé à ce jour avec un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un programme de rachat d'actions pouvant être mise en place par une société cotée sur ALTERNEXT.

1.8 Actionnariat salarial

Quatre salariés en moyenne ont travaillé pour la Société au titre de cet exercice.

Au dernier jour de l'exercice, le pourcentage de la participation des salariés (et des salariés des sociétés liées) au capital de la société s'élevait à 0,077%.

Aucune action détenue par des salariés de la Société ou de ses filiales ou par d'anciens salariés ne faisait l'objet d'une gestion collective dans le cadre d'un plan épargne entreprise ou d'un fonds commun de placement d'entreprise, ou n'était frappée d'incessibilité dans le cadre d'une opération de privatisation ou participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

Nous vous rappelons que la dernière assemblée générale qui a été consultée sur un projet de résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L3332-18 à L3332-24 du Code du travail s'est réunie le 30 juin 2015.

1.9 Décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance et solde des créances clients

Conformément aux dispositions de la loi du 4 août 2008 et de son décret d'application en date du 30 décembre 2008 modifiée par la loi du 17 mars 2014, vous trouverez, ci-après, les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs par date d'échéance.

En EUR	TOTAL Dettes fournisseurs	Payables dans les 30 jours	Payables entre 30 et 60 jours	Paiement au- delà de 60 jours	Non Echues
Au 31/12/2014	392 688	33 229	32 097	293 897	33 465
Au 31/12/2015	253 650	25 243	19 837	208 571	0

A la clôture de l'exercice 2015, les créances clients s'élevaient à 553.830 EUR à échoir.

1.10 Présentation des comptes annuels et affectation du résultat

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe.

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice écoulé est en hausse puisqu'il s'élève à la somme de 570.208 EUR contre 420.000 EUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Compte tenu :

- du total des produits d'exploitation, qui s'élève à 573.898 EUR contre 435.353 EUR au titre de l'exercice 2014
- et du total des charges d'exploitations, qui s'élève à 864.134 EUR contre 846.279 EUR en 2014,

le résultat d'exploitation fait apparaître, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, une perte de (290.235) EUR contre une perte de (410.926) EUR au titre de l'exercice précédent.

Les produits financiers composés majoritairement de produits financiers de participation se sont élevés à 59.279 EUR contre 451.394 EUR au titre de l'exercice précédent.

Les charges financières, quant à elles, se sont élevées à 64.004 EUR contre 1.211.269 EUR au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice clos le 31 décembre 2015 est déficitaire de (4.725) EUR alors qu'il était déficitaire de (759.875) EUR au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts traduit une perte de (294.961) EUR, contre une perte de (1.170.801) EUR au titre de l'exercice 2014.

Compte tenu :

- d'un total de produits exceptionnels de 395.792 EUR
- et d'un total de charges exceptionnelles de 394.566 EUR,

le résultat exceptionnel de l'exercice clos le 31 décembre 2015 est bénéficiaire de 1.225 EUR, alors qu'il était déficitaire de (526) EUR au titre de l'exercice 2014.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se soldent donc par une perte de (293.735,42) EUR contre une perte de (1.171.327,15) EUR au titre de l'exercice précédent.

Les capitaux propres s'élevaient à 5.791.640 EUR au 31 décembre 2015 pour un capital social entièrement libéré de 4.524.878,73 EUR.

Au présent rapport est joint, en annexe, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 alinéa 2 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

Résultat de l'exercice social : (293.735,42)

Affectation au poste « Report à Nouveau » (293.735,42)

En conséquence de cette affectation :

- le poste « report à nouveau » serait débiteur à hauteur de (3.208.476,64) EUR.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices

1.11 Filiales et participations

- ❖ Comme indiqué ci-dessus, TTI DO BRASIL, filiale à 99,99% de la Société a connu une excellente reprise, malgré le passage de son chiffre d'affaires de 11.719 K BRL (soit environ 3.766 K EUR) au titre de l'exercice précédent à 8.701.294 BRL (soit environ 2.351.424 EUR) pour cet exercice. Son résultat net annuel est de 601.058 BRL (soit 162.428 EUR) sur l'exercice 2015, contre une perte nette de (59.104) BRL (soit 14.461 EUR) sur l'exercice précédent.

Le total du bilan au 31 décembre 2015 de la société TTI do BRASIL s'élevait à 3.548.051 BRL, soit 822.891 EUR.

- ❖ La société TTI CARAIBES, filiale à 100% de la Société, a réalisé un chiffre d'affaires de 618.088 EUR en 2015 contre 849.941 EUR en 2014 et a observé un bénéfice net de 260.373 EUR au titre de l'exercice 2015, contre un bénéfice net de 463.570 EUR au titre de l'exercice précédent.

Le total du bilan au 31 décembre 2015 de la société TTI CARAIBES s'élevait à 1.491.249 EUR.

- ❖ La société TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE ASIA PTE LTD. (TTI ASIA), filiale à 100 % de la Société, a réalisé un chiffre d'affaires de 386 K USD contre 363 K USD en 2014 (soit environ 273 K EUR) ; elle a observé, au titre de l'exercice 2015, un résultat net déficitaire de (50.895,45) USD (soit 45.151,70 EUR) contre un résultat net déficitaire de (53.514) USD (soit 40.248,19 EUR) au titre de l'exercice précédent.

- ❖ La société TTI FRANCE, filiale à 100% de la Société, a réalisé, un chiffre d'affaires de 1.497.399 EUR contre un chiffre d'affaires de 1.541.740 EUR en 2014 et une perte nette de (766.287) EUR pour l'exercice 2015, contre une perte nette de (829.556) EUR en 2014.

Le total du bilan au 31 décembre 2015 de la société TTI FRANCE s'élevait à 2.336.764 EUR, pour des capitaux propres négatifs de (1.852.052) EUR.

1.12 Mandataires sociaux-Commissaires aux comptes

Vous trouverez ci-joint, en annexe, conformément à l'article L225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, la liste des mandats ou fonctions exercés dans d'autres sociétés, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux.

Le mandat de la société CONCEPT AUDIT ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire et le mandat de la société ERIC BENECH AUDIT ASSOCIES, commissaire aux comptes suppléant, n'arrivent pas à échéance à l'issue de la prochaine assemblée générale, leur mandat ayant été renouvelé aux termes de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et devant expirer à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2017 sur les comptes de l'exercice clos en 2016.

1.13 Délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au directoire dans le domaine des augmentations de capital

Vous trouverez, ci-joint, en annexe, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au directoire en application des articles L 225-129-1 et L225-129-2 du Code de commerce.

Ce tableau vous indique l'utilisation faite de ces délégations.

1.14 Conventions règlementées

Nous vous précisons que le commissaire aux comptes de la Société a été régulièrement informé, en vue de l'établissement de son rapport spécial, des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le conseil.

Il n'a pas été conclu, directement ou par personne interposée, de conventions entre les membres du directoire, les membres du conseil de surveillance, les actionnaires à plus de 10%, d'une part, et les filiales de la Société, d'autre part, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

1.15 Composition du capital social – autocontrôle – prise de participations significatives

En application de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous précisons que la Société n'a acquis ni cédé aucune participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

Elle n'a pas pris le contrôle d'une autre société durant l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons également que, conformément à l'article 12.4 des statuts de notre Société, les actions inscrites nominativement pour le compte d'un actionnaire pendant plus de deux ans donnent droit de vote double.

En application de l'article 233-13 du Code de Commerce, vous trouverez, ci-dessous, la liste et l'identité des actionnaires détenant plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% ou 95% du capital ou des droits de vote au 31 décembre 2015:

Actionnaires	Seuils de détention en capital	Seuil de détention en droits de vote
EUROFINANCE TRAVEL Société anonyme de droit français 11 rue du Colisée 75008 PARIS 437 971 419 R.C.S. PARIS	Plus de 50%	Plus de 50%
OPCVM GERES PAR NEXTSTAGE Société anonyme de droit français 19, avenue George V 75008 Paris 442 666 830 RCS Paris	Plus de 15%	Plus de 5 %
Monsieur Jean-Christophe LEONARD 15 boulevard Pagès 13009 MARSEILLE	Plus de 5%	Plus de 10%
UTILA société de droit singapourien, 30 Cecil street #19-08 PRUDENTIAL TOWER SINGAPORE (049712)	Plus de 5%	

En ce qui concerne les modifications intervenues, pendant l'exercice clos au 31 décembre 2015 :

- les fonds gérés par NEXTSTAGE ont franchi à la hausse le seuil de 15% du capital et le seuil de 5% des droits de vote,
- la société UTILA a franchi à la hausse le seuil de 5% du capital en augmentant sa participation au capital en juillet 2015.

1.16 Etat récapitulatif des opérations réalisées sur leurs titres par les dirigeants, les hauts responsables et les personnes auxquelles ils sont étroitement liés

Monsieur Grégoire ECHALIER a cédé à la société de droit singapourien UTILA, dont il est actionnaire majoritaire et dirigeant, les 204.730 actions qu'il détenait dans le capital de la Société au prix de 0,32 EUR l'action, au mois de juin 2015.

La société UTILA a acquis au mois de juillet 2015, 94.143 actions supplémentaires au prix de 0,35 EUR l'action.

1.17 Attribution gratuite d'actions / stock-options – précisions à apporter conformément aux dispositions des articles L225-185 et L 225-197-1 du Code de commerce

Nous attirons votre attention sur le fait que les attributions gratuites intervenues au profit de dirigeants ont été autorisées par des assemblées générales extraordinaires réunies antérieurement à la publication de la loi n°2008-1258 du 3 décembre 2008 (article 22 VII) et que les dispositions des articles L225-185 et L225-197-1 du Code de commerce relatives à l'indication, dans le présent rapport, de la possibilité d'exercer les options ou de céder les actions avant la cessation des fonctions des dirigeants sociaux bénéficiaires n'ont pas à s'appliquer.

Aucune attribution de ce type n'est, à ce jour, intervenue suivant autorisation d'une assemblée générale extraordinaire réunie postérieurement à la date de publication de ladite loi.

II /COMPTES CONSOLIDES – GROUPE TTI

Notre Société est la société mère du Groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE (Groupe TTI).

Au titre de l'exercice 2015, la Société a consolidé ses comptes avec ceux de ses quatre filiales : TTI DO BRASIL, TTI CARAIBES, TTI ASIA et TTI FRANCE.

Par conséquent, nous soumettons à votre approbation, les comptes consolidés du Groupe TTI.

S'agissant de l'activité de nos filiales, nous vous renvoyons utilement au point 1.1.2 ci-dessus.

A la clôture de l'exercice 2015, le Groupe était endetté à hauteur de 2.206 K EUR, dont 1.105 K EUR auprès des établissements de crédit et 1.100 K EUR en obligations convertibles, contre 2.240 K EUR, dont 1.390 K EUR auprès des établissements de crédit et 850 K EUR en obligations convertibles à la clôture de l'exercice 2014.

Le total des valeurs mobilières de placement du Groupe s'élevait à la clôture à 157 K EUR. Les disponibilités du Groupe s'élevaient, quant à elles, à 82 K EUR, à la clôture de l'exercice 2015.

Au présent rapport est joint, en annexe, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 alinéa 2 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats du Groupe au cours des cinq derniers exercices clos.

Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent dans ces comptes.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé s'est élevé à la somme de 4.711 K EUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 contre 6.056 K EUR en 2014.

Le résultat opérationnel courant fait apparaître au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 une perte de (469) K EUR contre une perte de (989) K EUR l'an passé.

Le coût de l'endettement financier s'est élevé à 77 K EUR, quant à lui, à en 2015 contre 38 K EUR en 2014.

Après prise en compte des autres produits et charges financières pour 64 K EUR et d'une charge d'impôt de 99 K EUR, le résultat net de l'ensemble consolidé est une perte de (551) K EUR en 2015 contre une perte de (2.061) K EUR en 2014, soit une perte globale de (724) K EUR en 2015, après prise en compte des écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger.

2.2 Activités du Groupe TTI en matière de recherche et de développement

Le Groupe TTI a maintenu son effort d'investissement dans la recherche et le développement au titre de l'exercice 2015. A ce titre, le groupe a immobilisé 120.000 EUR et devrait par ailleurs bénéficier d'environ 230.000 EUR de crédit d'impôt.

2.3 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice consolidé

Aucun évènement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice qui ne soit pas déjà mentionné sous une autre rubrique du rapport.

2.4 Analyse objective et exhaustive de la situation du Groupe TTI, description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe TTI est confronté, utilisation d'instruments financiers

2.4.1 Indicateurs clés de performance

Bin que ces indicateurs de performance de nature financière de la Société ne soient pas pertinents compte tenu des pertes réalisées, on peut souligner que :

- la perte opérationnelle courante consolidée représente 9,95 % du chiffre d'affaires consolidé
- la perte opérationnelle consolidée représente 13,52 % du chiffre d'affaires consolidé
- la perte nette comptable consolidée représente 11,69 % du chiffre d'affaires consolidé

Aucun indicateur de performance de nature non financière ayant trait aux activités spécifiques du Groupe TTI (notamment en ce qui concerne les questions d'environnement et de personnel) n'est significatif au regard de l'activité des sociétés du Groupe TTI.

2.4.2 Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe TTI est confronté

Le Groupe TTI est confronté aux risques et incertitudes mentionnées au 1.2.5.

2.4.3 Indication sur l'utilisation d'instruments financiers par le Groupe TTI

Nous vous renvoyons au 1.2.6.

*
* *

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les rapports qui vous sont soumis et les comptes de l'exercice social écoulé ainsi que les comptes consolidés du Groupe TTI au titre de l'exercice écoulé, tels qu'ils vous ont été présentés, et de donner quitus aux mandataires sociaux pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Nous vous demandons également de statuer sur les conventions règlementées.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Le Directoire

ANNEXE 1 : LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice clos au 31 décembre 2015.

1/ Monsieur Grégoire ECHALIER :

- *Président du directoire*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS
- *Représentant permanent du Président personne morale*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE CARAIBES SAS
- *Président*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE FRANCE SAS
- GCP FINANCE SAS
- *Mandats exercés dans des sociétés de droit étranger*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE ASIA Pte Ltd (Managing Director)
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE DO BRASIL S/A (Administrator)
- UTILA Pte Ltd (Managing director)

2/ Monsieur Arnaud PEYROCHE :

- *Membre du directoire*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS

3/ Monsieur Eric KOURRY :

- *Président du conseil de surveillance*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS
- *Président du conseil d'administration*
- KD DEVELOPPEMENT SA
- *Administrateur*
- FRAMI SA
- EUROFINANCE TRAVEL SA
- *Gérant*
- SARL CARAIBES CALL CENTER
- SARL ASSIST'AIR CARGO
- SARL ESCA CONSEILS
- SARL K FINANCE
- SARL EXPRESS HANDLING & MAINTENANCE
- SARL K FINANCE INVESTISSEMENT
- SCI KEFRAS
- SCI SAINTE CATHERINE
- *Président*
- SAS GUYANE AEROINVEST

- *Mandats exercés dans des sociétés de droit étranger*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE do BRASIL (Presidente do Conselho de Administração)

4/ Monsieur Robert DARDANNE :

- *Vice-président du conseil de surveillance*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS
- *Président du conseil d'administration et Directeur Général*
- EUROFINANCE TRAVEL SA
- *Administrateur*
- LE NOBLE AGE SA
- KD DEVELOPPEMENT SA
- ANTILLAISE DE PARTICIPATIONS AERONAUTIQUES SA
- VOLTALIA SA
- VOLTALIA INVESTISSEMENT SA
- *Gérant*
- GERINVEST
- *Président*
- FIDEXI SAS
- GUID SAS

5/ Monsieur Marc SCHILLACI :

- *Président du Directoire*
- OXATIS SA
- *Membre du conseil de surveillance*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS
- *Gérant*
- SUN FLARE INVESTMENT SARL

6/ Monsieur Vincent BAZI :

- *Membre du Conseil de surveillance*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS
- BLUE LINEA
- ALYOTECH SAS
- *Président*
- FINANCIERE SAINT SIFFREIN SAS
- ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'INVESTISSEMENT
- FINANCIERE DU PORTELLEUX SAS
- ACTIS CAPITAL SAS
- WORLD PENSION COUNCIL
- *Administrateur*
- ASSOCIATION OF INTERNATIONAL WEALTH MANAGEMENT SA (AIWM)
- NEOLIFE SA

ANNEXE 2

TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE

Exercice clos le 31 décembre 2015 - Résultats des 5 derniers exercices (Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

Nature des Indications / Périodes	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	4 524 879	4 524 879	3 924 878	3 924 878	3 924 878
b) Nombre d'actions émises	4 865 461	4 865 461	4 220 299	4 220 299	4 220 299
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	570 208	420 000	430 000	445 000	4 020 902
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-377 163	68 287	-106 534	1 399 770	-586 140
c) Impôt sur les bénéfices					-94 261
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-377 163	68 287	-106 534	1 399 770	-680 401
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	- 293 732	-1 171 327	- 5 451 572	196 751	-505 081
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0.08	0.01	0,03	0.33	-0.12
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0,06	-0.24	-1,29	0.05	-0.12
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	4	5	5	5	74
b) Montant de la masse salariale	177 708	281 472	294 514	228 899	2 867 064
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	101 925	114 906	125 161	93 913	1 262 924

ANNEXE 3

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU DIRECTOIRE EN APPLICATION DES ARTICLES L225-129-1 ET L225-129-2 DU CODE DE COMMERCE

Date de l'assemblée	Nature de la délégation	Durée	Utilisation
Assemblée générale du 30 juin 2015	Délégation de compétence au directoire à l'effet de décider d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, réservée à plusieurs catégories de personnes : investisseurs TEPA et OPCVM, pour un montant maximum de 2,5 millions d'euros (sixième résolution)	18 mois (expiration 30 décembre 2016)	Non utilisée
Assemblée générale du 29 décembre 2014	1 ^{ère} délégation de compétence au directoire à l'effet d'augmenter le capital en une ou plusieurs fois par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la société EUROFINANCE TRAVEL, pour un montant maximum de 700.000 euros, dans le respect d'un plafond global de 800.000 euros pour les deux délégations de compétence données par l'AGE du 29 décembre 2014. (cinquième résolution)	18 mois (expiration 29 mai 2016)	<p>Le 29 décembre 2014 :</p> <p>Mise en œuvre de la délégation de compétence par le directoire au profit d'EUROFINANCE TRAVEL :</p> <p>Augmentation du capital social de 250.000,74 € par émission de 268.818 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,93 euros auxquelles étaient attachées des BSA 2014-1, ensemble les ABSA 2014-1, au prix unitaire de 0,93 euros.</p> <p>Le directoire réuni le 30 décembre 2014 a constaté l'émission des ABSA 2014-1</p>
	2 ^{ème} délégation de compétence au directoire pour décider d'augmenter le capital en une ou plusieurs fois par émission d'actions et/ou de	18 mois	Non utilisée

	valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des mandataires sociaux de la société et de leurs holding patrimoniales, dans le respect d'un plafond global de 800.000 euros pour les deux délégations de compétence données par l'AGE du 29 décembre 2014. (sixième résolution)	(expiration 29 mai 2016)	
Assemblée générale du 30 juin 2014	1 ^{ère} délégation au conseil d'administration (devenu directoire) à l'effet d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, par placement privé, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 20% du capital par an, et dans le respect du plafond global de 5 millions d'euros pour les deux délégations de compétence données par l'AGE du 29 juin 2014. (huitième résolution)	26 mois (expiration 30 août 2016)	Non utilisée

ANNEXE 4

TABLEAU FAISANT APPARAÎTRE LES RESULTATS DU GROUPE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES CLOS DEPUIS LA CONSTITUTION DU GROUPE CONSOLIDE

	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Capital Social en fin d'exercice					
Capital Social	3 925	3 925	3 925	4 524	4 524
Nombre d'actions -ordinaires existants	4 220 299	4 220 299	4 220 296	4 865 461	4 865 461
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	10 978	8 587	7 698	6 056	4 711
Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 322	-378	-947	-414	- 73
Impôts sur les bénéfices	756	723	619	-53	- 99
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	66	-4 993	-2 888	-2 061	-551
Résultat avant impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,31	-0,09	-0,22	-0,09	-0,09
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Résultat par action	0,02	-1,18	-0,68	-0,42	-0,11
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	179	168	155	113	77
Montant de la masse salariale de l'exercice	6 719	5.293	4 828	4 255	2 964
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales)	1 764	1 412	1 292	1 063	806

